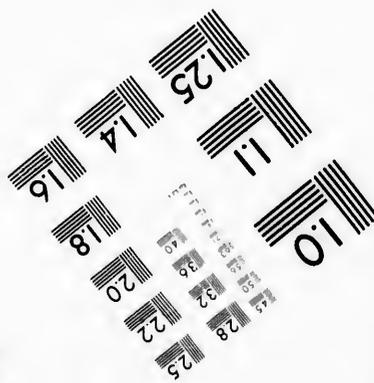
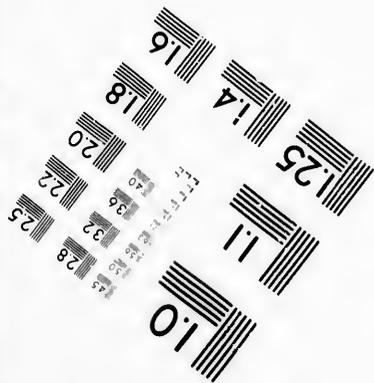
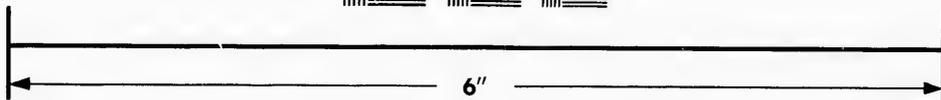
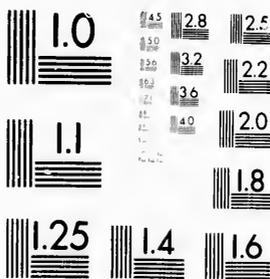


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					/						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

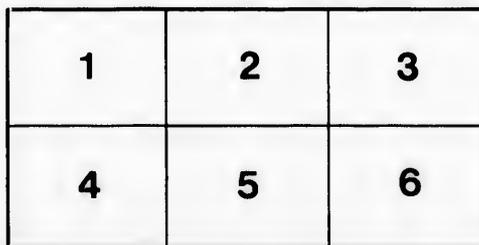
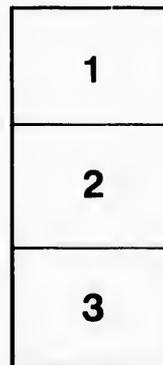
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



NOTICE



SUR

L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

DE QUÉBEC

POUR

L'EXPOSITION DE CHICAGO

PAR

L'ABBE TH.-G. ROULEAU

PRINCIPAL.



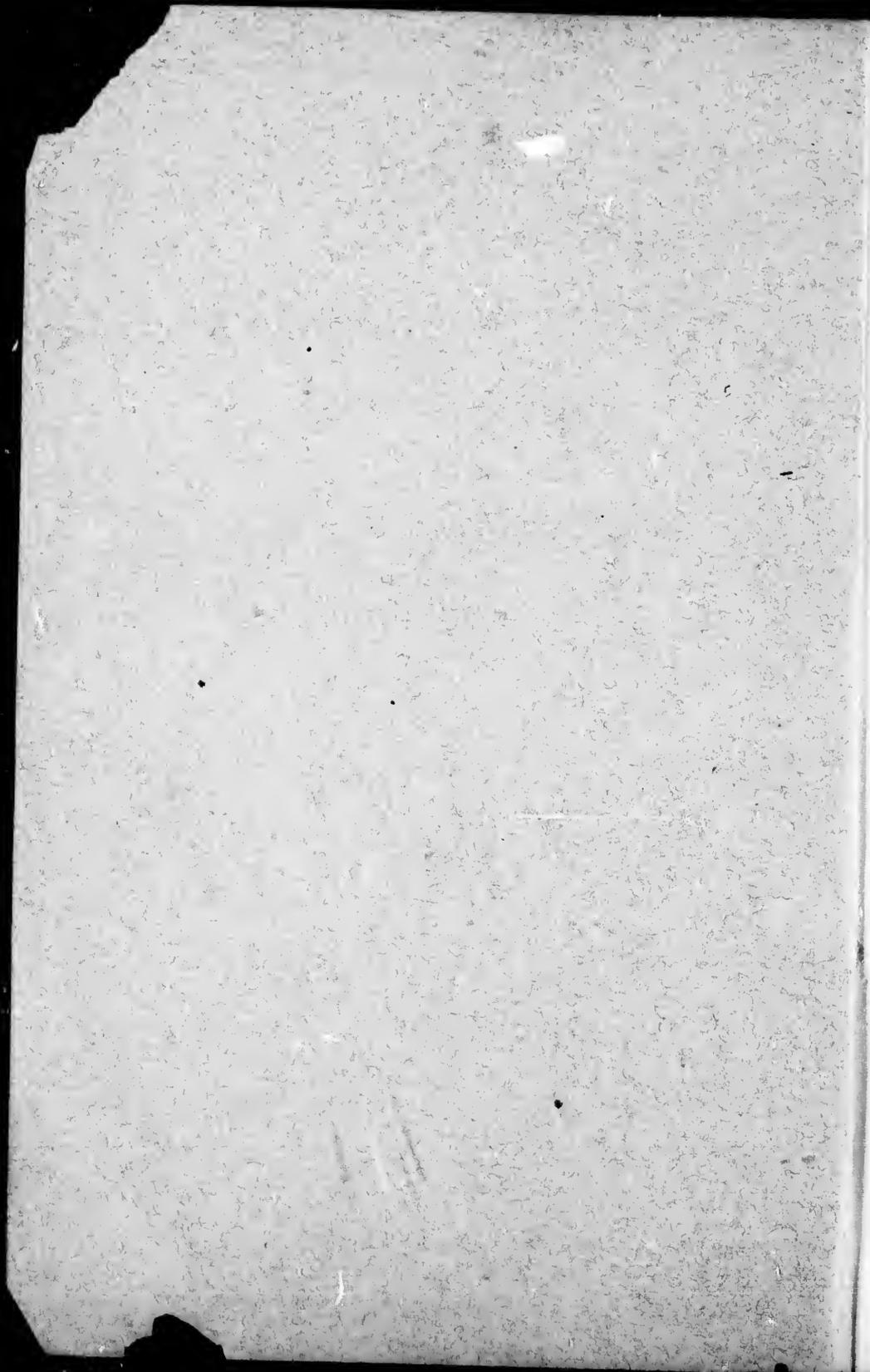
QUÉBEC

IMPRIMERIE L. BROUSSEAU,

11 & 13, Rue Buade.

—
1893





NOTICE
SUR
L'ÉCOLE NORMALE LAVAL
DE QUÉBEC

POUR
L'EXPOSITION DE CHICAGO

PAR
L'ABBE TH.-G. ROULEAU

PRINCIPAL.

Hommage de l'auteur.



QUÉBEC
IMPRIMERIE L. BROUSSEAU,
11 & 13, Rue Buade.

—
1893

LB 1993

1893

R66

Fu et approuvé,

† L.-N. Archevêque de Cyrène,

Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.

Québec, 7 avril 1893.

ECOLE NORMALE LAVAL

Inauguration de l'Ecole

L'Ecole normale Laval, demandée avec instance par le premier concile provincial de Québec (1), a été établie en 1856 par l'acte 19, 20 Victoria, chapitre 54, aujourd'hui chapitre XV des Statuts refondus du Bas-Canada, et par un règlement du 6 octobre de la même année approuvé par le gouverneur en Conseil. "Elle est principalement destinée à répondre aux besoins des populations catholiques romaines des districts de Gaspé, de Kamouraska, de Québec, de la ville des Trois-Rivières et de cette partie du district des Trois-Rivières qui se trouve à l'est de la ville des Trois-Rivières. . . ."

L'enseignement s'y donne principalement dans la langue française, mais la langue anglaise y est aussi enseignée.

Elle fut inaugurée le 12 mai 1857, au vieux *Château-St-*

(1)—" Et d'abord, nous nous efforcrons d'obtenir une école *modératrice* (vulgairement appelée Ecole normale), pour former des maîtres qui soient imbus de la saine doctrine et recommandables par leurs bonnes mœurs " (XVe décret, des écoles mixtes).

Louis, (1) par monsieur le Surintendant de l'éducation, l'honorable Pierre-J.-O. Chauveau, représentant le gouvernement, et Sa Grandeur Monseigneur C.-F. Baillargeon, évêque de Tloa, représentant l'archevêque de Québec, dont il était le coadjuteur. L'auditoire était nombreux et des plus distingués. Le gouverneur-général, Sir Edmond Head, et le général Eyre, commandant des forces, avaient envoyé leurs excuses. Des discours furent prononcés par le Surintendant, par Monseigneur de Tloa, qui souhaila à l'École normale " d'être bénie dans son fondateur, d'être bénie dans son directeur, d'être bénie dans ses professeurs, d'être bénie dans ses élèves " ;—par le maire de Québec, par le Principal de l'École—le révérend Edward-J. Horan ; par MM. Toussaint (2), de Fenouillet, Doyle, professeurs de l'École normale Laval, et Devisme, professeur de l'École normale Jacques-Cartier.

Le lendemain, furent aussi inaugurées les conférences de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École normale.

(1)—Nous envoyons avec les travaux des élèves la photographie du *Vieux Château St-Louis*.

(2)—M. Toussaint, encore professeur de l'École, célébrera, au mois de mai prochain, son cinquantenaire d'enseignement.

Principaux de l'École normale Laval.

1. Révérend Edward-J. Horan, de mai 1857 à avril 1858. Il fut sacré Evêque de Kingston en avril 1858.

2. Révérend Jean Langevin, de 1858 à 1867. Il peut être considéré comme l'organisateur de l'École normale Laval. Il fut sacré évêque de St-Germain de Rimouski le 1er mai 1867 ;

3. Révérend Thomas-A. Chandonnet, de 1867 à 1870. Il était docteur en philosophie, en théologie et en droit canon ;

4. Révérend Pierre Lagacé, de 1870 à 1884. Il avait été, pendant plusieurs années, supérieur du collège Ste-Anne de la Pocatière. Son administration a été l'une des plus saines et des plus éclairées. Il mourut en 1884.

5. Le révérend Louis-Nazaire Bégin, de 1885 à 1888. Cet homme, tout à fait remarquable par ses talents, son érudition et ses vertus, rendit d'immenses services à l'École, durant sa trop courte administration. Les regrets causés par son départ n'ont été adoucis que par la protection qu'il n'a cessé d'accorder à cette Institution.

Nommé Evêque de Chicoutimi en 1888, il a été promu à la charge de Coadjuteur, *avec future succession*, de Son Eminence le Cardinal Taschereau, avec le titre d'Archevêque de Cyrène ;

6. Le révérend Thomas-Grégoire Rouleau, qui, comme assistant-principal, avait pris une part très active dans la

direction de l'École pendant près de vingt ans, a été nommé Principal en 1888 et occupe encore cette position.

Organisation

L'École normale Laval a deux départements, l'un de filles, l'autre de garçons. Les élèves sont généralement pensionnaires. Quelques externes seulement y sont admis.

Chaque département doit avoir une *école annexe*, où les élèves se forment à l'enseignement sous la surveillance immédiate de maîtres pour les garçons, et de religieuses pour les filles, et la direction attentive du Principal.

Les connaissances exigées pour l'admission dans l'un ou l'autre de ces deux départements sont les mêmes. Les candidats doivent subir avec succès devant le Principal un examen sur les éléments de leur langue maternelle, l'arithmétique jusqu'à la règle de *Trois* inclusivement, les notions élémentaires de géographie, l'histoire du Canada.

En entrant à l'École, les élèves s'obligent à enseigner durant trois années après leur sortie. Ces trois années d'enseignement sont regardées comme une juste compensation pour les sacrifices encourus par le gouvernement.

Le coût de la pension est de \$78.00 pour les garçons, et de \$60.00 pour les filles. Vingt-quatre bourses de \$33.00 chacune pour les garçons et trente de \$24.00 pour les filles sont accordées, chaque année, pour aider les élèves

pauvres. Le montant représenté par ces cinquante-quatre bourses est compris dans les \$14,900.00 que le gouvernement accorde annuellement à l'Ecole normale Laval.

Les élèves-institutrices sont logées et pensionnées par les révérendes Dames Ursulines, qui leur enseignent aussi quelques matières et voient, sous la direction du Principal, aux mille et un détails de l'éducation morale. Les services que les révérendes Dames Ursulines rendent à l'Ecole normale sont inappréciables. Ce sont pour le Principal des aides non seulement précieuses, mais encore indispensables. La réputation des Dames Ursulines comme éducatrices n'est plus à faire. Elles ont des traditions et des états de service qui sont au-dessus de tous les éloges.

L'enseignement des matières essentielles au cours normal est donné, dans les deux départements, par le Principal et des professeurs laïques dont l'expérience et le savoir ne sont pas discutés.

L'Ecole normale Laval est placée entièrement sous le contrôle du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, composé des Archevêques et Evêques de la province civile de Québec, et d'un nombre de laïques catholiques des plus éclairés, égal à celui des Archevêques et Evêques. Ce comité est présidé par M. le Surintendant de l'Instruction publique, actuellement l'honorable M. Gédéon Ouimet, ancien premier ministre de la Province, homme extrêmement distingué.

Département des élèves-instituteurs.

MOUVEMENTS JOURNALIERS DU PENSIONNAT.

- 5½h.—Lever et prière.
6h.—Messe.
6½h.—Etude.
7½h.—Déjeuner et récréation.
8h.—Cours ou étude.
9h.—Etude, ou enseignement à l'école annexe.
9¾h.—Récréation.
10h.—Cours.
12h.—Dîner et récréation.
1½h.—Cours.
2½h.—Etude, ou enseignement à l'école annexe.
4h.—Récréation.
4½h.—Etude ou cours.
6h.—Exercices de piété.
6½h.—Souper et récréation. (1)
8h.—Prière et étude.
9h.—Coucher.
- Le jeudi de chaque semaine il y a congé en été, et demi-congé en hiver.

Les dimanches et les jours de fêtes d'obligation, les élèves assistent aux offices de la paroisse.

(1)—Les élèves parlent l'anglais de 7½ à 8 hrs., le lundi, le mercredi et le vendredi pendant la récréation.

Cours d'Etudes.

ÉLÈVES DE 3^e ANNÉE.

*Ces élèves se préparent au diplôme pour Académie. **

Éléments de Philosophie—(5 heures par semaine)—M. le Principal.

Algèbre et Trigonométrie—(1 heure par semaine)—M. F.-X. Toussaint.

Chimie—(1 heure par semaine)—M. J.-D. Frève.

Histoire Naturelle—(1 heure par semaine)—M. J.-D. Frève.

Histoire ancienne et histoire romaine—(2 heures par semaine)—M. Jos. Létourneau.

Littérature et Histoire Littéraire—(1 heure par semaine)—M. Jos. Létourneau.

Langue latine.—(1 heure chaque jour)—M. l'abbé Alph. Caron.

ÉLÈVES DE 2^e ANNÉE. (Première division)

Ces élèves se préparent au diplôme pour Ecole-modèle.

Grammaire française—(5 heures par semaine)—M. Lacasse. (1)

Langue anglaise—(3 heures par semaine)—M. J. Ahern.

* Ils portent le nom d'*Académiciens*.

(1) M. Lacasse célébrera, au mois de mai prochain, son cinquantième d'enseignement.

- Algèbre — (1er semestre) 3 heures par semaine—M. F.-X. Toussaint.
- Calcul mental—(1 heure par semaine)—M. Toussaint.
- Tenne des livres en partie double—(2d semestre) 2 heures par semaine—M. Ahern.
- Géométrie—(2d semestre) 3 heures par semaine—M. F.-X. Toussaint.
- Lecture française—(2 heures par semaine)—M. l'abbé A. Caron.
- Littérature—Mardi, (1 heure par semaine)—M. Jos. Létourneau.
- Histoire de la Littérature française—(2d semestre) 1 heure par semaine—M. Jos. Létourneau.
- Solège—(1 heure par semaine)—M. G. Gagnon.
- Ecriture—(1 heure par semaine)—M. Lacasse.
- Usage des globes (2d semestre) 1 heure par semaine—F.-X. M. Toussaint.
- Histoire du Canada—(1er semestre) 2 heures par semaine—M. Jos. Létourneau.
- Histoire de France—(1er semestre) 2 heures par semaine—M. Jos. Létourneau.
- Histoire d'Angleterre—(2d semestre) 1 heure par semaine—M. Jos. Létourneau.
- Géographie—(1er semestre) 1 heure par semaine—M. F.-X. Toussaint.

Astronomie.—(2d semestre) 1 heure par semaine—M. J.-D. Frève.

Chimie.—(2d semestre) 1 heure par semaine—M. J.-D. Frève.

Physique.—(1er semestre) 2 heures par semaine—M. J. D. Frève.

ÉLÈVES DE 1^{ère} ANNÉE. (Seconde division)

Ces élèves se préparent au diplôme pour *École élémentaire*.

Grammaire française—(5 heures par semaine)—M. Jos. Létourneau.

Langue anglaise—(3 heures par semaine)—M. C.-J. Magnan.

Arithmétique—(2 heures par semaine)—M. F.-X. Toussaint.

Calcul mental—(1 heure par semaine)—M. F.-X. Toussaint.

Histoire du Canada—(2 heures par semaine)—M. Jos. Létourneau.

Histoire sainte—(1 heure par semaine)—Le maître d'étude.

Géographie—(2 heures par semaine)—M. F.-X. Toussaint.

Tenue des livres en partie simple—(2d semestre) 1 heure par semaine—M. N. Lacasse.

Physique—(1er semestre) 2 heures par semaine—M. J.-D. Frère.

Lecture française—(2 heures par semaine)—M. l'abbé A. Caron.

Ecriture—(2 heures par semaine)—M. N. Lacasse.

Solfège—(1 heure par semaine)—M. G. Gagnon.

— — —
ÉLÈVES RÉUNIS.

Instruction religieuse—(2 heures par semaine)—M. le Principal.

Pédagogie—(1 heure par semaine)—M. C.-J. Magnan.

Agriculture—(2d semestre) 1 heure par semaine—M. Jos. Létourneau.

Dessin—(3 heures par semaine.)—M. C. Lefèvre.

Leçons de choses, civilité, etc.—(1 heure par semaine)—M. le Principal.

Clavigraphie—M. Emile Giroux.

Piano et Harmonium—(4 heures par semaine)—M. G. Gagnon.

Plain-Chant—(½ heure par semaine)—M. G. Gagnon.

Solfège—(½ heure par semaine)—M. G. Gagnon.

Exercices militaires—(2 heures par semaine)—M. J.-D. Frère.

Sténographie—(½ heure par semaine)—M. l'abbé Jos. Thibaudeau.

Il y a deux examens par année, qui durent chacun une dizaine de jours.

ÉCOLE ANNEXE DES GARÇONS.

Le matin, de 9 à 10 heures, et le soir, de 2½ à 4 heures, les élèves-maîtres enseignent dans l'école annexe sous la surveillance des professeurs de cette école, qui sont aussi professeurs ordinaires de l'École normale, et sous la direction du Principal.

A cette fin, on reçoit à cette école des enfants de tout âge et de toute capacité, et on les divise en 8 ou 9 groupes ; l'école entière est partagée en deux classes : l'une pour les grands et l'autre pour les petits. Une journée est consacrée au français, et l'autre, à l'anglais. Le nombre ordinaire d'enfants est de 80 à 90. On leur enseigne les branches suivantes :

Catéchisme, deux fois par semaine, avec instructions spéciales pour les enfants qui se préparent à la première communion ;

Grammaire française, avec dictées, exercices, analyse grammaticale et analyse logique, devoirs d'invention ;

Lecture, avec compte rendu ;

Langue anglaise, conversation anglaise ;

Art épistolaire, avec exercices ;

Règles de la civilité ;

Arithmétique et calcul mental ;

Tenne de livres ;

Toisé avec applications aux arts et métiers ;

Dessin ;

Géographie et usage des globes ;

Histoire sainte, avec explications sur les tableaux ;

Histoire du Canada ;

Leçons de choses ;

Ecriture.

Les classes se font de 9 à 11½ h. A.M., et de 1½ à 4 h. P. M., avec congé le jeudi. Les enfants paient \$1.00 au commencement de chaque mois.

Les deux professeurs de l'école annexe sont MM. J. Ahern et C.-J. Magnan.

Le professeur de dessin est M. C. Lefèvre.

Département des Elèves-Institutrices.

MOUVEMENTS JOURNALIERS DU PENSIONNAT.

- 5h.—Lever et prière.
6 $\frac{1}{4}$ h.—Messe.
6 $\frac{3}{4}$ h.—Déjeuner et récréation.
7 $\frac{1}{2}$ h.—Etude.
8h.—Cours.
9h.—Etude ou enseignement à l'école-modèle.
10 $\frac{3}{4}$ h.—Dîner et récréation.
12h.—Etude.
1h.—Etude ou enseignement à l'école-modèle.
2 $\frac{1}{2}$ h.—Cours.
4h.—Etude.
5 $\frac{1}{4}$ h.—Exercices de piété.
5 $\frac{1}{2}$ h.—Souper et récréation.
6 $\frac{3}{4}$ h.—Prière et étude.
8 $\frac{1}{4}$ h.—Coucher.
-

Cours d'études.

N. B.—Comme on le voit par le tableau suivant, les Professeurs sont chargés de la plupart des classes des Élèves-Institutrices.

ÉLÈVES DE 2^e ANNÉE. (Première division.)

Ces élèves se préparent au diplôme pour École-modèle.

Grammaire française—(5 heures par semaine)—M. Lacasse.

Langue anglaise, conversation anglaise, etc., etc.—(3½ heures par semaine) —Une religieuse.

Arithmétique, Calcul mental et Algèbre—(2 heures par semaine)—M. F.-X. Toussaint.

Toisé—(2^d semestre) 1 heure par semaine—M. F.-X. Toussaint.

Histoire de France—(1 heure par semaine)—M. F.-X. Toussaint.

Histoire du Canada—(1^{er} semestre) 1½ heure par semaine—M. F.-X. Toussaint.

Histoire d'Angleterre—(1 heure par semaine)—M. F.-X. Toussaint.

Littérature, Histoire de la Littérature française et Mythologie.—(1½ heure par semaine)—M. C.-J. Magnan.

Géographie et usage des globes—(1 heure par semaine)—M. F.-X. Toussaint.

Lecture française—(1½ heure par semaine)—M. C.-J. Magnan.

Tenne des livres en partie double—(2d semestre) 1 heure
par semaine—M. Lacasse.

Ecriture—(1 heure par semaine)—M. Lacasse.

Botanique et Agriculture—(2d semestre) 1½ heure par
semaine—Une religieuse.

ÉLÈVES DE 1ère ANNÉE. (Seconde division.)

Ces élèves se préparent au diplôme pour École élémentaire.

Grammaire française—(3½ heures par semaine)—M.
Lacasse.

Langue anglaise—(3 heures par semaine)—Une reli-
gieuse.

Histoire du Canada—(1½ heure par semaine)—M.
Toussaint.

Arithmétique et Calcul mental—(3 heures par semaine)
—M. Toussaint.

Histoire Sainte—(1½ heure par semaine)—Une reli-
gieuse.

Tenne des livres en partie simple—(2d semestre)
1½ heure par semaine—M. Lacasse.

Géographie—(2½ heures par semaine)—M. Toussaint.

Lecture française—(1½ heure par semaine)—Mlle M.
Voyer.

Ecriture—(1 heure par semaine)—M. Lacasse.

Littérature—(1½ heure par semaine)—Une religieuse.

ÉLÈVES RÉUNIES

Instruction religieuse—(1 *heure par semaine*)—Le Principal.

Pédagogie—(1 *heure par semaine*)—M. N. Lacasse.

Dessin—(2 *heures par semaine*)—M. C. Lefèvre.

Piano—(5 *heures par semaine*)—Une religieuse.

Chant—(2 *heures par semaine*)—M. Gust. Gagnon.

Les examens ont lieu aux mêmes époques que ceux des élèves-maîtres, et durent à peu près le même temps.

Couture et soins du ménage—Une religieuse.

Callisthénie—Une religieuse.

ÉCOLE ANNEXE DES FILLES

Cette école se tient dans un bâtiment construit sur l'emplacement de l'ancienne maison de Madame de la Peltrie, fondatrice des Ursulines de Québec. Elle est sous la direction exclusive de M. le Principal et la surveillance immédiate des révérendes Dames Ursulines. Elle est fréquentée par 180 enfants environ. Elle se divise en quatre classes, dont deux françaises et deux anglaises, qui se subdivisent en groupes.

Les élèves-institutrices s'y exercent à l'enseignement et à la conduite d'une école, chaque jour, de 9 à 10½ h. A. M. et de 1 à 2½ P. M. Les matières d'études sont à peu près les mêmes que dans l'école annexe des garçons.

Le cours normal

Le cours normal est de deux ans pour les filles et de trois pour les garçons. À la fin de la première année, l'élève obtient généralement un brevet qui lui permet d'enseigner dans une école élémentaire : à la fin de la seconde année, il reçoit le brevet pour école-modèle et à la fin de la troisième, le brevet pour école académique. L'élève admis doit avoir au moins 16 ans.

Le tableau A fait connaître le but poursuivi dans l'enseignement de toutes les matières.

C'est le développement complet de l'homme, par une éducation rationnelle de toutes les facultés. La nourriture, le sommeil, le vêtement, les jeux, la propreté, les exercices gymnastiques, les promenades, la ventilation, sont surveillés de très près, pour que le développement des forces physiques s'effectue d'une manière régulière. Rien n'est laissé sans contrôle.

C'est par les sens qu'on arrive à l'intelligence : *le concret d'abord, le singulier, les choses matérielles* et dans l'école-modèle et dans l'école normale. Les lettres, comme les sciences, sont enseignées de manière à apprendre à l'élève *les choses et par les choses*, les principes et les règles. Ainsi, les langues française et anglaise sont *les moyens employés* par un maître intelligent pour inculquer à l'élève les règles générales et particulières qui régissent

ces deux langues : “ *La grammaire par la langue* ”.

Des objets divers, des bouliers compteurs sont les premiers facteurs de la science des nombres. L'école est le point de départ pour *un voyage autour du monde*, qui ne sera terminé qu'avec la dernière leçon de géographie. La topographie de cette école est une préparation indispensable à la cosmographie et à la géographie proprement dite. Les expériences physiques et chimiques préparent les élèves aux lois générales et particulières. L'enfant qui commence à lire, *fait ses premières armes* comme calligraphe en imitant sur l'ardoise les sons et les mots qu'il voit écrits sur un tableau et s'initie à la littérature en écrivant les mots qu'il connaît et en unissant deux ou trois vocables qui lui sont familiers. Il s'habitue graduellement à exprimer en des phrases très courtes ses pensées sur les objets et les personnes.

Il serait trop long de mentionner toutes les matières. Qu'il suffise d'ajouter qu'à l'École normale Laval l'enseignement est toujours donné en vue de *l'enseignement*. Le futur instituteur n'apprend jamais une matière exclusivement pour lui-même. Chaque professeur doit non seulement enseigner la branche dont il est chargé, mais aussi et en même temps indiquer ses procédés et ses méthodes avec les différentes applications qu'on peut en faire dans les écoles élémentaires ou primaires. De plus, toutes les semaines, un professeur spécial donne des leçons de pédagogie que les élèves-maîtres mettent en pratique à

L'école annexe sous la direction de professeurs expérimentés. Cette direction pédagogique, caractère distinctif des écoles normales, produit des résultats étonnants et imprègne la formation intellectuelle d'un esprit pratique qui donne aux anciens élèves des écoles normales, toutes choses égales d'ailleurs, une supériorité incontestable. C'est cet avantage qu'un des évêques les plus distingués des Etats-Unis, Mgr Spaulding, faisait ressortir dans un article extrêmement remarquable publié par le *Catholic World*, il y a quelques années. (1)

Le développement de l'intelligence est destiné lui-même au perfectionnement du cœur, à la formation de la volonté. L'instruction sans l'éducation est un danger pour les individus et pour la société. L'instruction religieuse, les exercices de piété, la surveillance exacte et proportionnée à l'âge des élèves sont sous la direction immédiate du Principal, qui profite de tout pour former et *réformer au besoin* le jugement, habituer au raisonnement juste et faire entrer dans la vie pratique les principes du *vrai*, du *juste* et du *bien*. Habitudes d'ordre et de travail, doctrine absolument sûre appliquée aux individus et aux sociétés, règles particulières aux circonstances de personnes, de temps et de lieu, déduites avec soin des principes généraux, bienséances sociales appuyées sur leurs raisons d'être, tenue extérieure, rien n'est négligé pour former des citoyens religieux autant

[1] Voir l'appendice.

qu'honorables, des maîtres capables de propager dans les écoles rurales ces principes et ces pratiques. Ce contrôle efficace est tempéré par une liberté d'action considérable laissée aux élèves. La discipline est très sévère en principe. En fait, la règle n'est que l'expression de ce que doit faire un jeune homme chrétien, moral et bien élevé qui se prépare à l'enseignement. Une circonstance exceptionnelle se présente-elle? en l'absence du supérieur, l'élève doit modifier la règle au meilleur de sa conscience, d'après les principes qui régissent la matière. S'il est heureux dans l'application de ces principes, il est approuvé et félicité. Si l'application des principes n'est pas juste et que la bonne foi soit prouvée, l'erreur de jugement est démontrée, mais l'élève ne reçoit aucun reproche. Il est même dans l'esprit de l'école de fournir au futur instituteur l'occasion de se fixer lui-même une ligne de conduite, afin de l'habituer graduellement et prudemment à être son propre maître. Il apprend ainsi à user convenablement de sa liberté.

Sphère d'Action des Ecoles Normales

Les écoles normales de la Province ne sont qu'un des rouages de notre système d'Instruction Publique. Si on veut les apprécier avec justice, il faut se bien garder de prêter à l'Eglise qui les a demandées ou à l'Etat qui les a établies et y pourvoit convenablement, des *exigences disproportionnées aux sacrifices que ces écoles requièrent*. Jamais il n'est entré dans l'esprit de Sir Georges-Etienne Cartier ni de l'honorable P.-J.-O. Chauveau, qu'on peut appeler à juste titre les fondateurs des écoles normales de la Province, de soustraire l'enseignement à nos communautés ecclésiastiques et religieuses ou de restreindre l'initiative privée. A la demande de tous les Evêques de la Province, l'Etat a voulu établir une école de pédagogie théorique et pratique qui pût aider, *dans une certaine mesure*, à la diffusion des diverses connaissances utiles. Pour garder *cette mesure*, il a limité ses sacrifices et les obligations qui en sont la conséquence rigoureuse.

La somme de \$14,900.00, allouée annuellement à l'Ecole normale Laval, est destinée à donner l'instruction normale à cent élèves (maîtres et maîtresses), qui doivent être brevetés à la fin de la première année, pour *Ecole élémentaire* ; à la fin de la deuxième année, pour *Ecole-modèle*, et à la fin de la troisième année, pour *Ecole académique*. Ainsi réglé, le cours normal pourvoit aux besoins actuels et prévient, à la fois, et l'encom-

brement et une concurrence dangereuse. *Le cours suivi par les élèves-maîtres étant de trois ans, la moyenne annuelle des départs est de dix-huit.* Le cours des élèves-maîtresses étant de deux ans, la moyenne annuelle des départs est de *vingt-huit.* Donc, *quarante-six* maîtres et maîtresses quittent annuellement l'École normale. Comme, en entrant dans cette institution, ils se sont engagés à enseigner *trois ans*, l'Église et l'État ont droit aux services constants dans l'enseignement de *cent trente-huit* élèves de l'École normale Laval. Ce droit est fixé et limité par les règlements constitutifs des écoles normales.

Elle peut donner des résultats plus considérables, si elle ne lèse les droits de personne ; mais elle ne peut pas récuser l'obligation qui lui incombe, de fournir constamment à l'enseignement *cent trente-huit* de ses élèves. Le droit de l'Église et de l'État est non seulement appuyé sur les règlements des écoles normales, mais il est aussi rendu évident par le but qu'on a voulu atteindre en fondant ces établissements.

L'objet principal de la sollicitude des Evêques et des faveurs du gouvernement n'est pas l'école normale, mais *l'enseignement dans les écoles élémentaires et primaires.* C'est pour le progrès de ces dernières que NN. Seigneurs les Evêques *surveillent, dirigent et appuient* avec tant de bienveillance les écoles normales. Ce sont ces écoles élémentaires et primaires surtout qui profitent des subventions faites aux écoles normales par le gouvernement.

On ferait fausse route, et l'on s'exposerait à commettre des erreurs colossales de jugement, si l'on ne mettait pas au crédit de l'école normale l'instruction donnée par elle dans les écoles élémentaires et primaires, qui en sont le prolongement naturel et obligatoire. Ce serait ne voir que le moyen et oublier la fin.

Résultats obtenus par l'École normale Laval

L'École normale Laval, pour sa part, a-t-elle répondu, *oui* ou *non*, aux généreux desseins de l'Eglise et de l'Etat ? On ne peut, en effet, séparer l'Eglise de l'Etat dans la question de l'École normale. Les paroles de Mgr le Coadjuteur de l'Archevêque de Québec, à l'inauguration de l'École normale Laval, citées plus haut, (1) et les paroles suivantes de Mgr l'Evêque de Montréal, à l'inauguration de l'École normale Jacques-Cartier : " Je trouve l'occasion de témoigner de ma sympathie pour une institution patriotique qui offre les plus sûres garanties à la religion, en se plaçant dès l'origine sous sa garde," ne permettent pas de les séparer. L'École normale Laval peut manquer à sa mission de deux manières : 1o. en ne donnant pas une formation convenable ; 2o. en ne fournissant pas à l'enseignement un nombre suffisant de sujets

(1) Voir page 4.

Le programme que nous publions plus haut (1) et les explications insérées à la suite de ce programme font foi de la formation intellectuelle et morale reçue dans cette institution, qui, d'ailleurs, est *entièrement* sous le contrôle du comité catholique de l'Instruction publique.

Les succès que les anciens élèves obtiennent dans l'enseignement ou dans les différentes carrières qu'ils choisissent, après avoir, pour la plupart, enseigné trois ans, témoignent aussi de la valeur du cours normal. On compte parmi eux plusieurs docteurs en théologie, deux juges, plusieurs docteurs en médecine, des avocats des plus distingués, des députés aux Communes et au Parlement provincial, plusieurs maires de paroisses très considérables, etc., etc. L'assistant principal de l'École normale Laval est lui-même un ancien élève de cette institution.

Quant aux élèves-institutrices qui ont fait profession dans des Communautés religieuses enseignantes, elles occupent ou ont occupé les positions les plus importantes. Les supérieures actuelles des Ursulines de Québec, des Ursulines de Roberval, des Sœurs de la Charité de Québec, du couvent de Jésus-Marie de St-Gervais [Bellechasse], et la fondatrice de la communauté des Sœurs des petites écoles, au diocèse de St-Germain de Rimouski, sont des élèves de l'École normale Laval.

(1) Voir page 9 et suivantes.

Parlant des graduées de l'École normale Laval qui ont fait profession dans la Congrégation de Jésus-Marie, le révérend M. O. Audet, chapelain du couvent de Sillery, écrit : " Ce sont des sujets distingués qui occupent ou ont occupé les positions les plus importantes dans l'enseignement de la Congrégation de Jésus-Marie ".

La révérende Mère Ste-Philomène, supérieure du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières, en adressant la liste des élèves de l'École normale qui ont fait profession dans cette communauté, nous écrivait :

" Laissez-moi, Monsieur le Principal, profiter de cette circonstance pour vous dire que les sujets formés à l'École normale nous rendent de grands services dans l'enseignement. Nous apprécions leur tact auprès des élèves, comme aussi leur manière intelligente d'inculquer les connaissances aux enfants qui leur sont confiées ".

Inutile de faire remarquer les services rendus à la cause de l'enseignement par plus de cent élèves-institutrices de Laval qui ont fait profession dans des communautés religieuses enseignantes. Les positions qu'elles occupent ou ont occupées parlent d'elles-mêmes.

Recrutement de la classe enseignante

L'École normale Laval doit compter, au nombre des titulaires actifs de l'enseignement, *cent trente-huit* anciens élèves. Est-elle en défaut ? Lisons les statistiques suivantes :

Diplômes octroyés de 1857 à 1892.....	2426
Elèves brevetés (1).....	1675
ANCIENS ÉLÈVES EMPLOYÉS ACTUELLEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE, MODÈLE ET ACADÉMIQUE DE LA PROVINCE. (2)	
Professeurs ecclésiastiques ou religieux.....	12
Inspecteurs d'écoles.....	12
Professeurs et instituteurs laïques.....	63
Institutrices religieuses.....	94
Institutrices laïques.....	224
Total.....	405

L'École normale Laval, tenue de fournir à l'enseignement *cent trente-huit* titulaires actifs, en fournit *quatre cent-cinq* au moins.

Les anciens élèves-maîtres sont au nombre de *quatre vingt-sept*, au lieu de *cinquante-quatre* que l'école est tenue de donner à la classe enseignante.

C'est pour *les écoles élémentaires et primaires* que le gouvernement accorde à l'École normale Laval la somme annuelle de \$14,900.00. Il est donc intéressant de savoir combien d'enfants participent à cette subvention. Quoique

[1] Les élèves peuvent obtenir chacun trois diplômes : *élémentaire, modèle et académique*. Les diplômes doivent donc être plus nombreux que les élèves.

[2] Cette statistique est basée sur les rapports de MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année 1890-91, et les renseignements fournis gracieusement par les communautés religieuses.

le bien produit par un inspecteur d'écoles soit beaucoup plus étendu que celui d'un instituteur ou professeur (tout le monde le comprend, puisque les inspecteurs donnent chacun leurs services à des centaines d'écoles), je les regarde, pour le moment, comme simples instituteurs. La moyenne la plus faible des écoles ou des classes est de *quarante* enfants. Multipliant 405 par 40, on obtient le chiffre élevé de 16,200, et ajoutant les 250 enfants qui en moyenne fréquentent les écoles annexes de l'Ecole normale, on constate que *seize mille quatre cent cinquante* enfants au moins profitent directement de l'enseignement normal. Le gouvernement donne donc moins d'une piastre par tête annuellement pour répandre cet enseignement.

Cette statistique est exacte sans être complète. Complétée, elle serait certainement beaucoup plus élevée; mais le temps et les pièces justificatives faisant défaut, l'auteur a préféré ne publier que les résultats dont il a la preuve en mains.

A ces *quatre cent quatre* titulaires actifs de l'enseignement dans la Province, on pourrait à bon droit ajouter les anciens élèves qui se dévouent à l'instruction de nos compatriotes des Provinces Maritimes, d'Ontario, de Manitoba et des Etats-Unis.

Ces maîtres dévoués ont des relations constantes avec leur *Alma Mater*, et celle-ci tient à leur donner une mention honorable dans cette notice.

2426

1675

IGNE-

-

12

12

63

94

224

—
405

igne-

quatre

quatre

venue

e le

me

voir

que

ire,

lus

les

ats

Une statistique, qui intéressera peut-être quelques-uns de nos lecteurs, terminera ce travail.

Plus de *cent* élèves-institutrices de l'École normale Laval ont fait profession dans des communautés religieuses enseignantes et par conséquent satisfont *et amplius* aux obligations imposées par le gouvernement.

Un certain nombre d'élèves de l'École normale Laval sont devenus prêtres ; plusieurs appartiennent à des ordres religieux enseignants ; dix sont actuellement ecclésiastiques et enseignent.

quelques-

normale
ligieuses
lius aux

normale
ment à
llement

APPENDICE

Article de Monseigneur Spaulding, Evêque de Péoria sur les Ecoles normales catholiques. (1)

De même que nous sommes, dans une large mesure, inconscients du développement et du dépérissement de nos facultés physiques et spirituelles et que nous *devenons autres* sans avoir remarqué l'évolution du changement, de même nous ne connaissons que vaguement les transformations de mille et une espèces qui s'opèrent constamment dans le monde extérieur. *Comme la terre, la société humaine semble être en repos*, et ce n'est qu'en regardant en arrière que nous en constatons la marche. Et, lorsque nous l'examinons attentivement, nous trouvons que ce mouvement, *simple en apparence*, est aussi complexe que la vie elle-même. Tous les genres de connaissances sont corrélatifs, et chaque science tend à modifier toutes les phases de l'existence humaine.

L'art devient une science, la science fixe les règles de l'art et la pratique de l'art conduit à de nouvelles vérités scientifiques.

Une invention mécanique telle que la presse d'imprimerie ou l'engin à vapeur devient l'instrument de changements politiques.

(1)—Cet article magistral, paru dans le *Catholic Word* et reproduit avec éloges par le *New-York Catholic News* du 6 avril 1890, sera lu avec plaisir, nous l'espérons, par tous ceux qui dirigent l'opinion publique. Les aperçus généraux sur l'éducation et l'enseignement normal sont, on ne peut plus, judicieux. Les principes généraux qui y sont développés avec une clarté qui ne diminue en rien la majesté du style, guidaient, en 1851, les Pères du premier Concile provincial de Québec, quand ils inséraient dans le quinzième décret la clause suivante : " Et d'abord, nous nous efforcions d'obtenir une école modératrice [vulgairement appelée Ecole normale] pour former des maîtres qui soient imbus de la saine doctrine et recommandables par leurs bonnes mœurs. "

religieux et sociaux ; et l'État, en créant le système d'écoles publiques, qui fournit à tout enfant l'occasion de s'instruire, donne à l'activité humaine une impulsion analogue à celle que les rayons d'un soleil de printemps donne aux eaux, en les délivrant de la prison de glace et de neige dans laquelle l'hiver les tenait enchaînées. Une connaissance plus élevée de la valeur de la vie terrestre a été la conséquence de ce système et l'éducation a vu s'ouvrir de nouveaux horizons. L'instituteur, qui d'abord était un esclave et plus tard un ouvrier inférieur, est monté en dignité, et, à mesure que les hommes deviendront plus éclairés, sa profession deviendra plus noble et ses fonctions seront mieux appréciées ; on lui demandera des travaux plus parfaits, et, pour accomplir cette tâche, la classe enseignante comprendra qu'il lui est nécessaire d'acquérir une valeur intellectuelle plus considérable. L'éducation est devenue une science, et l'enseignement, un art qui ne peut être exercé d'une manière intelligente que par ceux qui sont tout à fait versés dans cette science. Il y a un siècle, on croyait généralement qu'il suffisait de savoir une chose pour pouvoir l'enseigner ; mais, maintenant, il est évident pour tous que la connaissance n'est pas nécessairement le *savoir-faire* et que l'instituteur doit non seulement connaître ce qu'il enseigne, mais aussi *savoir communiquer ce qu'il sait*. Ce savoir-faire requiert la connaissance des saines méthodes et la formation spéciale qui donne le pouvoir d'éveiller et d'intéresser l'esprit, de commander l'attention et, par le fait même, de soumettre toutes les facultés intellectuelles des enfants à l'influence du maître. Mais l'éducation est un sujet profond, *aussi profond que Dieu, l'homme et la nature* ; et, pour *s'approprier les meilleures méthodes, il faut connaître les principes sur lesquels repose la science*.

Autrefois, l'instituteur apprenait son art en expérimentant sur les âmes des enfants, comme les médecins apprenaient la pratique de leur profession par des expériences sur les corps de leurs semblables. C'était la *méthode empirique*, qui est remplacée partout par la méthode rationnelle, depuis que nous avons commencé à étudier sérieusement l'histoire de l'éducation et des principes qui sont la base de la pédagogie. Il nous est permis d'espérer que nous sommes tout près du jour où l'on considérera comme criminel le fait de confier les enfants à ceux qui ignorent la science et l'art de l'éducation. Comme le prêtre et le médecin, l'instituteur doit

avoir une *formation spéciale* et par conséquent il doit y avoir des *écoles de pédagogie*, comme il y a des *collèges de théologie et de médecine*. *L'École normale est aussi essentielle au système d'éducation que l'école élémentaire, le collège ou l'université*. Les nombres et les majorités ont chez nous une influence si absolue sur l'opinion publique, que nous oublions aisément que ces nombres et ces majorités n'ont aucune relation avec la vérité, la justice, la religion et la civilisation. En éducation, ne doit-on pas considérer principalement la bonté des écoles que nous avons, plutôt que d'en calculer le nombre?

Les Américains, catholiques ou protestants, feraient preuve d'un esprit plus large et plus sage en abandonnant une controverse irritante dans laquelle il n'y a rien de nouveau à dire, et en se mettant à l'œuvre pour améliorer les méthodes éducationnelles.

L'espèce d'école qui forme les meilleurs hommes et les meilleures femmes aura le dessus. Nous vivons dans un siècle de raisonnement inductif, d'expérience et d'observation, et nos théories ne prévaudront que si l'application de nos principes est justifiée par les résultats.

La question scolaire sera réglée—si elle l'est jamais—par les faits plutôt que par les arguments, et la considération trop attentive de nos griefs pourrait nous détourner de l'œuvre de l'éducation de nos enfants. Quant à ceux qui accusent les catholiques de sinistres desseins contre les écoles communes, ils agissent par bigoterie ou par politique et ne méritent pas d'être pris au sérieux. Il est à craindre que notre éducation actuelle—commune ou confessionnelle—ne fasse guère plus que *confier à la mémoire des mots et des phrases* ou représenter à l'imagination de *vagues et pâles images des choses*. Qu'il est rare qu'elle inspire aux élèves un amour brûlant et une attraction irrésistible pour les degrés plus élevés de la vie : l'intelligence, la morale et la religion !

Ils quittent l'école en pensant seulement—quand ils pensent—*à gagner leur vie*, et ils ne sont pas décidés à faire d'eux-mêmes des hommes ou des femmes qui ordonnent leur existence d'après les principes véritables de la vie. Cette éducation n'est pas l'art de former des hommes, mais une *fabrique de machines* [*a machine-making trade*]. Comme dans l'élevage des animaux pour un service pratique, ainsi, par nos méthodes d'enseignement, nous stimulons certaines facultés, nous donnons l'essor à certaines aptitudes, mais

nous ne touchons pas à l'âme. Au lieu d'indiquer à la jeunesse les dangers et les chutes, il faudrait lui faire sentir combien deviendrait divine la vie de l'homme, si tout son être était orienté vers le vrai, le bien et le beau. Que l'élève—ce devrait être la devise de l'éducateur—devienne lui-même bon, sage et juste, et il fera, sans efforts ni exhortation, ce qui est bon, sage et honnête. *Formez l'homme et le reste viendra naturellement.* Est-il besoin d'exciter l'oiseau à voler? Donnez des ailes à l'âme, et elle volera d'elle-même vers les mondes supérieurs. L'homme veut ce qu'il aime et désire. Produisez en lui le désir et l'amour de ce qui est excellent, et il voudra ce qui est juste.

Tant qu'il n'aimera que le monde des sens, il voudra y rester et aucun pouvoir ne l'élèvera plus haut ; car *l'amour véritable seul est capable des choses meilleures.* Toute connaissance est bonne, toute vérité est sacrée, toute vertu est sainte, toute beauté est admirable ; et, quand nous connaissons et sentons cela, nous vivons et nous nous mouvons par conscience dans l'adorable Intimi et le bien devient la loi de notre vie.

Il est certainement bon et nécessaire d'avoir des *vues pratiques* dans l'éducation, mais la jeunesse doit être convaincue que l'on travaille pour *une fin supérieure au bien-être terrestre.* Quand nous nous plaisons dans le projet de faire quelque chose qui n'a pas encore d'existence réelle, nous sommes sous l'influence et l'impulsion d'un idéal qui n'est pas l'image du temps présent, mais qui en est le prototype ; et le but de l'éducation doit être de mettre l'homme en état non seulement de comprendre et de s'approprier un idéal donné, mais encore de se créer lui-même un idéal propre. En effet, les fils de sa pensée sont l'objet de l'amour le plus profond et le plus stable de l'homme et le poussent à leur donner l'existence dont son cœur et son imagination les croient capables ; de même les idées qui naissent spontanément dans notre esprit, nous pressent de déployer sans relâche l'activité nécessaire pour leur donner une forme substantielle. C'est ce travail énergique qui développe l'individualité. Nos besoins physiques sont certainement impérieux, et l'on ne peut les nier. Mais ils sont bientôt satisfaits, et, à moins de répondre à l'appel de l'idéal, nous glissons fatalement dans une sorte d'existence animale. Nous pouvons certainement prendre *nos appétits pour notre idéal* et faire tous nos efforts pour pourvoir à la faim, à la soif, à toutes les aises futures, en obtenant une

position ou en amassant de la richesse ; mais *il n'y a pas d'inspiration dans cet idéal : nous avons au dedans de nous des aspirations à une vie noble*, et le jeune homme qui rêve d'amour, de vertu, de science et de gloire, ne doit pas être dirigé comme le jeune pourceau vers les gras pâturages. L'école qui éveille le désir de la science est meilleure que celle qui se borne à donner la science ; car le jeune homme ne connaît pas, mais semble seulement connaître, et, à moins d'emporter dans la vie l'amour et l'étude, *il ne devient jamais réellement instruit*. L'esprit d'innombrables enfants n'est-il pas rapetissé par la pratique qui les force, durant leurs jeunes années, à apprendre par cœur des choses auxquelles il leur est impossible de s'intéresser et qu'ils ne comprennent pas ? Quand l'esprit a été ainsi émoussé et est devenu insensible, il n'est pas étonnant que plus tard on soit incapable de l'intéresser aux questions intellectuelles.

Notre méthode d'enseigner la religion, qui est pourtant le trait caractéristique de nos écoles, ne prête-t-elle pas à une juste critique ? Les enfants apprennent par cœur une multitude de définitions qu'il leur est impossible de comprendre, et, s'ils peuvent répondre à toutes les questions du catéchisme, ils se persuadent facilement qu'ils savent leur religion. Mais comme ces notions qu'ils ont acquises ainsi, sont pour la plupart complètement incomprises, elles ne peuvent contribuer à la croissance intellectuelle et sont trop souvent bientôt oubliées. C'est ainsi, d'après moi, que sont semés les germes de l'indifférence et de l'ignorance en matière religieuse. Il est presque fatal de croire que nous connaissons une chose, car ce qui est connu cesse d'intéresser ; mais croire qu'être capables de répéter des phrases dont nous ne comprenons pas les mots c'est savoir, ce n'est pas seulement une illusion, mais une sorte de perversion de l'esprit. *Savoir par cœur n'est pas du tout savoir, et c'est une des premières leçons que l'enfant doit apprendre*. Aucun enseignement ne doit être rendu plus attrayant pour la jeunesse que l'enseignement de la religion ; car la jeunesse est pleine de foi, d'espérance et de charité. Les cieux et la terre sont pour eux un miracle perpétuel. La coquille, quelque éloignée qu'elle soit de l'océan, appliquée à l'oreille, nous en rapporte les murmures ; de même pour l'enfant, l'univers vit du souffle de Dieu. Quand le ciel est ainsi autour de lui, n'est-ce pas une erreur de remplir sa mémoire d'abstractions qui ne peuvent ni toucher son cœur, ni inspirer son imagination.

ni élever son âme ? Et ce n'est qu'un exemple de la fausseté et des imperfections des méthodes par lesquelles tout notre enseignement est entravé et dans nos écoles communes et dans les écoles confessionnelles.

L'instituteur fait l'école. Il en est comme le *moule vivant*. Le système n'est qu'un mécanisme. Il y a des hommes avec lesquels il suffit de venir en contact intime pour recevoir une éducation de première classe, et il y a des universités où l'on peut passer des années et n'en remporter qu'une stupidité acquise pire et plus irrémédiable que le caractère naturel. Si les meilleurs hommes et les meilleures femmes consacraient leur vie à l'enseignement qu'un état idéal de société rendrait possible, le problème de l'éducation serait résolu ; car de tels hommes et de telles femmes aiment la science, sont amis de la vérité, de la justice et de la tempérance ; ils sont braves, modestes et purs ; ils sont respectueux et patients ; ils sont désireux d'apprendre ; ils gardent leur esprit fort et frais, et la sagesse qu'ils enseignent coule de leurs lèvres aussi douce et aussi délicieuse que les eaux limpides qui jaillissent d'une terre froide ou de montagnes paisibles. Mais comme dans nos classes on ne trouve pas toujours des instituteurs de cette trempe, *c'est le devoir des vrais amis de l'éducation de pourvoir aux moyens et aux institutions destinés à former spécialement ceux qui veulent entrer dans la carrière de l'enseignement*. Il n'y a pas seulement un abîme entre notre enseignement actuel et l'idéal, mais notre pratique est bien au-dessous des conclusions de la science pédagogique dans son état présent, qui est pourtant bien loin de la perfection. Il n'est que trop vrai que la masse des instituteurs en Amérique sont ignorants du fait que *l'éducation est une science et que l'enseignement est un art qui repose sur des principes rationnels*. Ceux qui demandent des positions dans nos écoles sont, quelquefois du moins, examinés, et s'ils savent lire et écrire, on regarde comme admis qu'ils sont compétents à enseigner aux autres la lecture et l'écriture.

Nous tenons encore à l'opinion ancienne, que *"savoir faire une chose est savoir enseigner à la faire et que la science renferme en elle-même l'art d'enseigner"*. En toute autre matière, les hommes *sont obligés d'apprendre à faire avant d'essayer de faire*. Mais quand il s'agit de l'éducation, on ne regarde pas comme nécessaire qu'on ait appris à enseigner. Et cependant il est clair que ce n'est pas

la somme de connaissances qui fait le bon maître. Quel est l'homme instruit qui n'ait eu l'expérience d'un complet insuccès, dans l'enseignement, de personnages dont le savoir était incontestable ? Un grand esprit, même égal à celui d'Hégel, par exemple, peut faire fiasco dans l'école et être cependant capable d'exercer une influence sur la pensée de l'humanité. *Si un tel esprit peut manquer des qualités requises dans un bon professeur, que doit-on penser de ceux qui n'ont ni science, ni formation spéciale ?* Le maître doit avoir non seulement la science, mais encore la méthode et le savoir-faire. Milton était un grand génie ; il s'intéressa beaucoup et à la théorie et à la pratique de l'éducation, mais, comme instituteur, il n'eut pas de succès remarquables. Bossuet et Fénelon, sur le génie et le savoir desquels il ne peut y avoir deux opinions, ont véritablement échoué comme éducateurs pratiques. Il est vrai que les variétés de dispositions sont tellement nombreuses que l'éducation d'un homme est un problème qui ne peut être résolu d'après des règles fixes ; mais les chances de succès augmentent en proportion de la compétence pédagogique de l'instituteur et de son habileté dans la pratique de son art. L'amour d'une œuvre est essentiel à l'accomplissement parfait de cette œuvre, et comment peut-on aimer un état dont on ne prend pas soin de connaître les lois et les conditions ? L'ignorant ne connaît pas la valeur de la science, et un instituteur ignorant ne peut apprécier la valeur de l'éducation. Il manquera donc d'enthousiasme, il ne pourra captiver l'attention ni réveiller les énergies. Il aura des vues étroites sur son devoir, il sera satisfait de résultats mécaniques, il emploiera des méthodes stériles, et, quelles que soient les connaissances que ses élèves puissent acquérir, ils n'apprendront pas à agir d'eux-mêmes dans la poursuite de fins rationnelles, ils ne deviendront pas capables de perfectionner leur vie dans le monde où Dieu les a placés. La nature donne des aptitudes, mais l'éducation perfectionne ces aptitudes et donne du caractère. Si elle faillit dans la formation du caractère, l'œuvre est complètement manquée.

Les catholiques des Etats-Unis ont un système éducationnel qui leur est propre. Ils ont à peu près 4,000 écoles de toutes sortes, où 700,000 élèves au moins reçoivent l'instruction. Il y a donc là un intérêt qui est à la fois vaste et important. Le bien de l'Eglise et de l'Etat est grandement concerné dans l'œuvre accomplie par les écoles. Dans la Lettre Pastorale du troisième Concile plénier,

le but poursuivi par les Evêques en matière d'éducation est double : — " multiplier les écoles et les perfectionner ". — Ce sont de nobles visées ; mais il faut se convaincre qu'en Amérique, au moins, le nombre est beaucoup plus facile à obtenir que la perfection, et conséquemment, si nous nous proposons vraiment de rendre nos écoles excellentes, il sera nécessaire de consacrer à la seconde fin plus de réflexion et de labeur qu'il n'en faut pour en augmenter le nombre. Dans les décrets du troisième Concile plénier, sur les moyens d'améliorer les écoles paroissiales, les Evêques déclarent qu'ils se proposent de travailler énergiquement pour amener les catholiques " à avoir de bonnes écoles et des écoles efficaces qui ne le cèdent en rien aux écoles publiques. " Nous ne pouvons pas prendre les écoles publiques comme objectif, car elles varient de village en village ; et, s'il y en a de bonnes, il y en a aussi de mauvaises. Notre but doit être simplement de rendre nos écoles les meilleures possible, et, pour en arriver là, il faut que nous prenions les renseignements partout où nous pouvons les avoir. Le pasteur étant, en vertu de sa charge, le chef de l'école paroissiale, le Concile exige que les étudiants en théologie apprennent la psychologie et la pédagogie en rapport avec l'enseignement. C'est un décret d'une grande importance, et il est à espérer que dans tout séminaire de théologie on établisse une chaire de pédagogie dans laquelle on enseignera l'histoire et la science de l'Education. C'est un sujet qui doit être familier à tout homme instruit, et qui, contenant par un côté tous les autres sujets, possède, abstraction faite de son but professionnel, *une valeur générale comme excellent moyen d'éveiller et de cultiver l'esprit.* Il est étrange que cette importance considérable n'ait pas encore été reconnue par les supérieurs des séminaires ecclésiastiques. Les meilleurs esprits, comme les âmes les plus philanthropes, depuis Socrate et Platon jusqu'à nos jours, se sont occupés des questions d'éducation et ce qui a été écrit sur cette matière ne le cède en intérêt à aucun autre ouvrage.

L'histoire de l'éducation est l'histoire des progrès et de la civilisation de l'humanité. L'Eglise n'est-elle pas l'école du Christ ? La religion n'est-elle pas une discipline qui nous vient du ciel ? L'Evangile est la doctrine de la vie éternelle, et tout prêtre *est un instituteur.* Comment enseignera-t-il, à moins qu'il n'ait appris non seulement ce qu'il doit enseigner, mais aussi la manière de

l'enseigner? Le *debitur vobis* n'était qu'une grâce temporaire et exceptionnelle, et aujourd'hui *l'inspiration n'est donnée qu'à celui qui est préparé*. Négliger les moyens naturels de s'éclairer, c'est se rendre indigne de la divine lumière. L'introduction de l'étude de la science et de l'art d'enseigner dans les séminaires ecclésiastiques sera le commencement d'une nouvelle ère dans l'Eglise. Elle modifiera et notre méthode d'enseigner et notre méthode de prêcher. Mieux que nos traités d'éloquence sacrée, elle donnera au prêtre la compétence pour parler de la vie éternelle comme un homme vivant à des hommes vivants. Mais le troisième Concile plénier va plus loin. Le prêtre, quoique sa charge exige qu'il soit *un instituteur*, n'est que par exception *un maître d'école*. Le fardeau de l'œuvre scolaire est porté par d'autres, et si nos écoles doivent être améliorées, *c'est aux maîtres d'écoles à réaliser ce progrès*. C'est pourquoi les décrets du Concile requièrent que *des Ecoles normales, vrais séminaires d'instituteurs, soient établies*, et, s'il en est nécessaire, *qu'on recoure à l'autorité* de la Sacrée-Congrégation. Ce recours, cependant, ne doit pas être nécessaire et pourrait être inutile. Notre loi dans l'éducation est ferme et inaltérable; et quoique nous sachions que l'instituteur n'est pas le seul éducateur—que la nature est une école, l'Etat une école, l'Eglise une école, les circonstances sociales une école, la vie une école—cependant nous sommes convaincu que les efforts consciencieux des hommes pour développer les aptitudes humaines sont indispensables et que sans ces efforts sagement dirigés, ni la nature, ni l'Etat, ni l'Eglise, ni les circonstances sociales ne *peuvent nous rendre capables d'une vie complète*. Quand l'école baisse, la faute en est à l'instituteur et à ses méthodes; et les hommes judicieux, voyant combien peu les établissements éducationnels *ont fait pour atteindre l'idéal le plus élevé de l'homme et de la femme*, savent qui doit en porter la responsabilité et comprennent non moins clairement que, *sans l'éducation comme sans la religion*, nous sommes infiniment éloignés de l'état idéal.

Les titulaires de nos écoles paroissiales sont presque tous des religieuses, comme ce sont généralement des femmes qui enseignent dans les écoles publiques. *Je ne m'occuperai pas ici de l'effet que produira cet enseignement féminin sur notre caractère national*. Les causes qui ont amené cet état de choses paraissent devoir continuer, et si nous désirons réellement améliorer nos écoles

paroissiales, il nous faut trouver quelques moyens pour augmenter l'efficacité de l'enseignement des communautés de femmes. Je n'ai pas besoin de louer nos religieuses catholiques : elles sont la gloire de l'Eglise et l'honneur de la nature humaine. Mais *une bonne religieuse n'est pas par le fait même une bonne institutrice. Comme les hommes faibles ayant l'autorité font plus de mal que les méchants, de même rien n'est si pernicieux dans une institutrice que l'incompétence.*

Ces milliers de femmes ont choisi l'enseignement comme leur vocation. Au matin de la vie, quand toute la terre brille et étincelle comme un autre Eden, elles ont tourné le dos à ces bosquets fleuris pour se dévouer à une œuvre excellente, mais très ardue. Avec quel ardeur, quel zèle, quelle abnégation, jusqu'à la perte même de leur nom, elles ont accepté la tâche aussitôt qu'elles ont entendu la voix du Christ leur confiant les enfants de son amour. *N'est-ce pas cruel, n'est-ce pas criminel de laisser ces âmes virginales entrer non préparées dans une salle de classe ?* Combien d'entre elles pâlissent, succombent et meurent juste au moment qu'elles commencent à être utiles, simplement par manque de connaissances sur l'hygiène appliquée à l'éducation ? La faiblesse physique cause généralement la lassitude de l'esprit, et l'instituteur doit être sain de corps pour être frais et vigoureux d'esprit. Dans les communautés puissantes de femmes enseignantes, il peut y avoir et l'on donne généralement durant le noviciat une certaine somme d'instruction *normale* ; mais, pour une multitude de raisons évidentes, cette somme est relativement bien petite.

Une Ecole normale centrale, sorte d'université éducationnelle, devrait être établie, et les professeurs les plus compétents, hommes ou femmes, laïques ou prêtres, devraient être appelés à en remplir les chaires. L'histoire de l'éducation, les théories sur l'éducation, la physiologie et la psychologie en rapport avec l'éducation devraient nécessairement en faire partie. La philosophie, la littérature, et autant que possible, les langues classiques et les sciences physiques, devraient aussi avoir leurs chaires : car le but d'une vraie école normale n'est pas simplement de donner les connaissances professionnelles et techniques, ainsi que l'habileté pratique, mais de donner à l'esprit la culture sans laquelle l'enseignement du professeur sera toujours imparfait. Les salles de conférences et de classes devraient être dans un corps de logis central, et les

différentes communautés de femmes devraient ériger alentour des maisons pour les jeunes religieuses. Elles y vivraient suivant les prescriptions de leurs règles respectives et ne se rencontreraient qu'aux salles des conférences et des classes. Si quelque catholique ayant de l'intelligence et de l'argent pouvait être amené à construire l'édifice central et à fonder trois ou quatre chaires, les communautés pourraient facilement supporter les dépenses nécessitées par l'érection de leurs propres maisons. De cette manière nous aurions une Université éducationnelle qui deviendrait une source de lumière et de force pour tous les instituteurs catholiques. Ses élèves, répandus dans les écoles de toutes les parties du pays, élèveraient le niveau de l'éducation, et de plus inspireraient cet amour enthousiaste de la culture intellectuelle, qui est l'âme de toute œuvre intellectuelle efficace.

Une Ecole normale semblable pour les hommes devraient aussi être fondée. Nos séminaires, nos collèges et nos lycées sont suffisamment nombreux pour rendre la chose pratique. Qui d'entre ceux qui ont été instruits dans nos institutions ne réfléchit pas avec amertume dans l'âme sur l'incompétence de quelques-uns des professeurs qui lui étaient imposés ? Qui pourrait dire le nombre de ceux qui ont été détournés de l'étude par les fausses méthodes de l'enseignement auquel ils ont été forcés de se soumettre ? Nous commençons une nouvelle ère dans laquelle tout tendra à augmenter le pouvoir et l'influence de l'éducation. La mécanique, en diminuant les travaux manuels, forcent les ouvriers à chercher une occupation pour le succès de laquelle l'intelligence est nécessaire. Dans les professions qui sont encombrées, ceux qui négligent la science sont entraînés malgré eux vers les travaux pénibles. La devise de Roger Bacon, " la science est une puissance, " reçoit chaque jour de nouvelles applications. Qui donne aux nations chrétiennes la domination sur toute la terre, si ce n'est leur science supérieure ? L'estime croissante de la valeur du *savoir* relève l'instituteur dans l'opinion publique. Désormais son art doit reposer sur la science ; comme Socrate, le prototype des professeurs, il doit aimer la sagesse, être un philosophe. Il a l'occasion de mettre en exercice les dons les plus élevés de l'homme. Une carrière s'ouvre devant lui comme devant le prêtre, l'avocat et le médecin. Les intérêts les plus sacrés de la société lui sont confiés, et s'il remplit sa charge noblement, il

acquerra une position plus honorable. Nous devons avoir une institution dans laquelle nos jeunes gens catholiques puissent acquérir, tandis qu'ils vivent dans une atmosphère de foi et de respect, le savoir et l'habileté, aussi bien que la culture intellectuelle, essentielle au succès dans l'enseignement. *Il est, en effet, extrêmement important au point de vue catholique qu'ils ne soient pas exclus d'une profession dont le pouvoir dans le monde augmentera à mesure que la civilisation deviendra plus grande.*

DEO ET PATRIE.

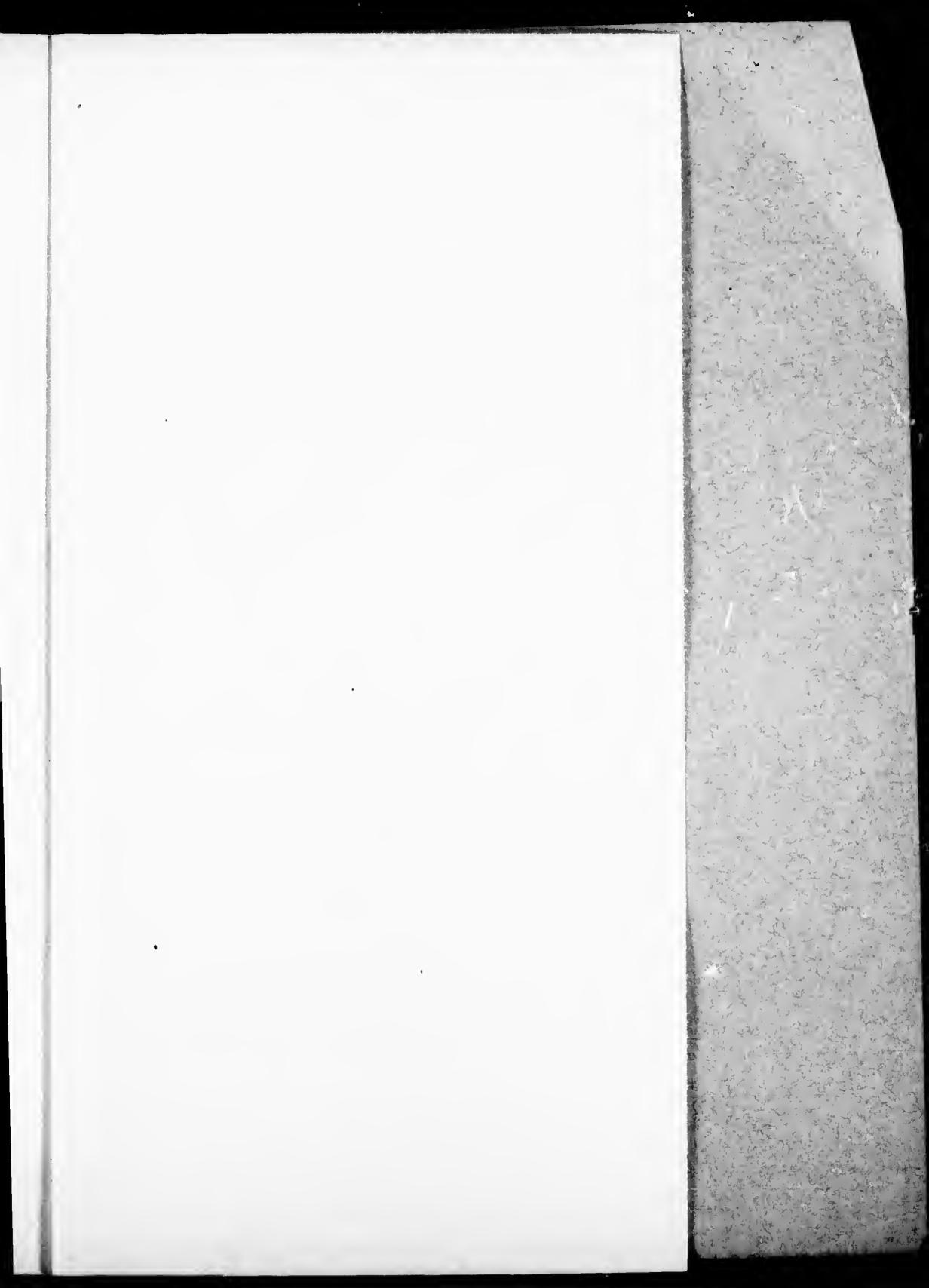


TABLEAU DI

L'HOMME	ÉDUCATION MORALE (le bien et le beau). Tête sans cœur fait le malheur des autres.	Vol
	ÉDUCATION INTELLECTUELLE (le vrai). Cœur sans tête fait son propre malheur.	Inta
LA BÊTE.	ÉDUCATION DES SENS. Rien n'arrive à l'intellect, qui n'ait passé par les sens.	App Sens
	LA PLANTE	ENTRETIEN DE LA VIE. Il y a cinq degrés de vie : la plante, la brute, l'homme, l'ange, Dieu.

(A)

EAU DES FACULTES

e beau).	}	Volonté (cœur). Religion, vertu (vice), relations sociales, honneur, etc.	
es.		} Opérations.	Simple appréhension. Acquisition des idées.
e vrai).	Conscience. Notions de l'imma-		
	Jugement. tériel, de l'universel, de		
	Raisonnement. l'abstrait.		
	Mémoire intellectuelle.		

	}	Appétit sensitif (éducation restrictive).		
		} Internes.	Mémoire sensitive.	
			Estimative.	
			Imaginative.	
			Sens commun.	
			Tact.	
passé		} Externes.	Odorat (éd. restrictive).	Connaissance des choses matérielles, du singulier, du concret.
			Goût (idem).	
			Ouïe.	
			Vue.	
	LocomotriceGymnastique.			

VIE.	}	Augmentatrice.	Air [530-700 pds], nourriture, sommeil, vête-
te, la brute.		Nutritive.	ment, jeux, propreté, exercice, travail manuel, etc.

